



A mon égard :

Je ne porterai atteinte à un être humain, ni par mon inaction permettre qu'un humain soit blessé

J'écouterai librement mes désirs et mes envies sauf si cela entre en contradiction avec la première loi

Je dois faire en sorte que celle qui porte mon collier me soit attentive et la guider en cela, aussi longtemps qu'une telle protection n'est pas en contradiction avec la Première et/ou la Deuxième Loi.

A son égard :

La personne qui se soumet ne doit permettre que son intégrité soit compromise ni par son inaction tolérer que cela se produise.

La personne qui se soumet doit suivre les préconisations de celui dont elle porte le collier, sauf si cela entre en contradiction avec la Première Loi.

La personne qui se soumet doit protéger celle dont elle porte le collier et en prendre soin aussi longtemps que cela n'entre pas en contradiction avec la Première et/ou la Deuxième Loi.

Sincèrement,

Dieu

Librement inspiré de Asimov :

Première Loi

Un robot ne peut blesser un être humain ni, par son inaction, permettre qu'un humain soit blessé.

Deuxième Loi

Un robot doit obéir aux ordres donnés par les êtres humains, sauf si de tels ordres sont en contradiction avec la Première Loi.

Troisième Loi

Un robot doit protéger sa propre existence aussi longtemps qu'une telle protection n'est pas en contradiction avec la Première et/ou la Deuxième Loi.